1. Informations générales

1.1 Généralités

Le dispositif de filtrage est composé d'un récipient filtre formé d'un polyéthylène de qualité supérieure et conçu en une pièce sans jointure (absolument résistant à la corrosion et aux matériaux chimiques des produits de piscine du marché), comprenant un dispositif de vidange du récipient, un manomètre de la pression, des compartiments dans le récipient comme un fond perforé pour une répartition égale de l'eau ainsi que des parois résistantes entre le filtre et la chambre en PE d'eau traitée. Le récipient filtre est livré avec un couvercle intégré, une vanne à 7 voies facile d'utilisation, une pompe filtre à aspiration autonome laquelle est dotée d'un pré-filtre en plastique, attesté TÜV/GS, prêt au branchement avec une palette en plastique dotée des pièces détachées pour le montage sur les lieux.

Le dispositif est fabriqué à partir de matériaux de qualité supérieure sous un contrôle technique strict et soumis pour finir à un contrôle final. Ce manuel de l'utilisateur comprend des instructions pour le montage, l'installation, la mise en service, la maintenance, la réparation et l'entretien du dispositif de filtrage.

Les consignes de sécurités et mises en valeur sont à respecter dans tous les cas !!

1.2 Mises en valeur

Les mises en valeur DANGER, ATTENTION et NOTE ont les significations suivantes dans ce manuel d'information technique :

DANGER: Cet intitulé est utilisé lors qu'un respect inexact ou un non respect des consignes d'utilisation, des consignes de

travail, des étapes prescrites de travail et autres peuvent conduire à des blessures ou à des accidents.

ATTENTION: Cet intitulé est utilisé lors qu'un respect inexact ou un non respect des consignes d'utilisation, des consignes de

travail, des étapes prescrites de travail et autres peuvent conduire à un endommagement de l'appareil.

NOTE : Cet intitulé est utilisé lorsque l'accent doit être pointé sur un fait particulier.

1.3 Garantie

Le fabricant ne portera de garantie pour la fiabilité du service et pour l'exploitation sûre que dans les conditions suivantes :

- → Le dispositif de filtrage est monté et exploité conformément aux indications de la notice de montage et d'exploitation.
- Seules des pièces de rechange d'origine sont utilisées en cas de réparation. (les pièces soumises à l'usure sont exclues de toute garantie)

Les pièces soumises à l'usure sont exclues de la garantie ; celles-ci sont

- L'ensemble des anneaux toriques (anneau torique 40 x 5 mm du couvercle du filtre, celui du couvercle 105 x 5 mm de la pompe, l'anneau torique de la carcasse 158 x 6 mm, ceux des raccords de tuyaux 50 x 3 mm et les anneaux toriques des boulons 6 x 2 mm)
- → Le manomètre
- → Le filtre d'aspiration (gros filtre) avec la poignée
- → L'ensemble de la garniture mécanique d'étanchéité.

1.4 Consignes de sécurité

Votre pompe filtre a été fabriquée selon la norme EN 60335-2-41, Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Règles particulières pour les pompes, quitté l'usine dans un état technique irréprochable.

De manière à maintenir cet état et pour assurer un emploi à l'abri des dangers, l'utilisateur doit respecter les consignes et les indications du produit compris dans ce manuel d'information technique. Dans le cas où il serait à présumer qu'un emploi à l'abri des dangers ne pourrait plus être assuré, l'appareil est donc à mettre hors services et à assurer contre une remise en service intempestive.

Ceci est le cas :

- → si l'appareil affiche des dommages visibles
- → si l'appareil n'a plus l'air de fonctionner
- → lors d'un stockage de longue durée dans des conditions défavorables.

1.5 Dommages de transport

Votre dispositif de filtrage a été conditionné de notre part avec soin et de manière adaptée au transport.

Veuillez vérifier que l'envoi vous parvienne sans dommages et dans son intégralité. Les dommages de transport **doivent** être notifiés **immédiatement** (expéditeur), de manière à ce qu'aucun inconvénient n'intervienne.

1.6 Etendue de la livraison du dispositif de filtrage

Vanne centralisée à 7 voies avec couvercle du récipient, manomètre, anneau de tension, récipient, raccord pour tuyau avec collier de serrage, manuel d'utilisation, vis de fixation pour la pompe de filtrage, pompe de filtrage, palette du filtre, cheville de maintien de réserve pour le levier (vanne à 7 voies), Adaptateur de pompe 32/38mm.

1.7 Dommage consécutif

Nous ne pouvons pas répondre à des dommages consécutifs ou engageant la responsabilité pour l'utilisation ou en relation avec les produits de notre programme de livraison car nous ne pouvons pas surveiller de notre part un emploi ou une utilisation correcte.

ATTENTION:

Dans le cas où des serrages sont relâchés au niveau du dispositif de filtrage, les conduites d'aspiration et de rejet sont absolument à refermer de manière à ce que de l'eau ne puisse pas accéder au moteur. Aucun engagement dans le cadre de la garantie n'est pris en cas d'inondation de la pompe.

2. Caractéristiques techniques - Sandfilteranlage 7000 / 5500 ø

Dispositif avec filtre à sable (conteneur du filtre 400 mm ø) avec pompe à aspiration autonome dotée d'un pré-filtre, d'une vanne à plusieurs directions, d'un manomètre et d'un fond percé spécial de filtrage. Avec raccords à serrage rapide et palette de filtres, pré-équipé pour la réception d'une désinfection par UV.

Sandfilteranlage 7000		Sandfilteranlage 5500	
Débit volumétrique (Q) à 4 mWS	7.0m ³ /h	Débit volumétrique (Q) à 4 mWS	5.5m ³ /h
Surpression de service	1,5 bar	Surpression de service	1,5 bar
Tension nominale	230V 1N – AC /50Hz	Tension nominale	230V 1N – AC /50Hz
Puissance	450 Watt	Puissance	350 Watt
Type de protection	IP X5	Type de protection	IP X5
Longueur du câble avec prise	1,5 m	Longueur du câble avec prise	1,5 m
Temp. max. ambiante	35°C	Temp. max. ambiante	35°C
Quantité de sable	env. 25 kg	Quantité de sable	env. 15 kg
Dimensions (LxlxH)	600 x 420 x 840 mm	Dimensions (LxlxH)	600 x 420 x 650 mm
Poids (à vide)	env. 15 kg	Poids (à vide)	env. 13 kg

2.1 Schéma d'installation

- 1. Récipient du filtre
- 2. Pompe de brassage Speed
- 3. Raccord de tuyau entre la pompe de filtrage et la vanne à 7 voies
- 4. Vanne centralisée 7 voies
- 5. de la piscine (eau non traitée) y compris le robinet à boisseau sphérique sur les lieux situé avant la pompe de filtrage
- 6. vers la piscine (eau traitée), y compris robinet à boisseau sphérique sur les lieux à partir de la vanne à plusieurs voies
- 7. Conduite de rétro-lavage (liquide surnageant) à partir de la vanne à 7 voies aux égouts sur les lieux
- 8. Ouverture de remplissage (avec ressort)
- 9. Manomètre
- 10. Vidage du récipient
- 11. Siphon de sol ou raccord ouvert aux égouts DN 100 sur les lieux
- 12. Ouverture 2 1/4 pour des tubes UV et | ou le chauffage 3 KW

3. Montage

NOTE:

Une installation, un emploi et une maintenance correcte de votre dispositif de filtrage sont la meilleure garantie pour une excellente qualité du filtrage et une longue durée de vie. Nous vous prions dans votre intérêt de porter attention aux informations de ce manuel.

3.1 ... à l'air libre :

Il est à veiller à ce que l'écart minimal entre le bassin de la piscine et la pompe réponde aux consignes nationales de sécurité s'y rapportant (par ex. Autriche : 2 m)

Une surface absolument plane d'au moins 0,60 x 0,60 m, composée de gravier de filtration (cailloux) ou à partir de béton damé avec un raccord ouvert pour les égouts ou un puits de drainage pour <u>l'eau de rétro-lavage</u> est nécessaire en tant que surface de pose.

Le raccordement des tuyaux est effectué de manière flexible avec un tuyau en spirale de raccordement ø 32/38 mm.

ATTENTION:

En cas de préparation de la piscine pour l'hiver (avant le début de la période de gel), le dispositif de filtrage doit être vidé, démonté et stocké dans un local à l'abri du gel ou emballé à l'abri du gel. Dans ce cas, le levier de la soupape à 6 voies doit être mis entre deux positions de manière à décharger les ressorts.

La pompe filtre est à aspiration autonome, lorsque la pompe est montée sous le niveau de l'eau, celle-ci est alimentée d'eau. Elle travaille de cette manière plus facilement et une plus longue durée de vie peut être attendue.

Vous avez besoin pour l'utilisation du dispositif à l'air libre d'un raccordement électrique 230 V 1N – AC 50 Hz sous forme de prise avec contact de protection pour l'extérieur (pour pièces humides). Celle-ci est à installer par des électriciens locaux agréés avec une distance d'au moins 3.5m de la bordure du bassin.

NOTE:

La prise avec contact de protection doit être équipée d'un dispositif de courant de fuite, d'un disjoncteur avec $I_{\Delta N} \le 30 \text{mA}$.

3.2 ... dans un puit au niveau du bassin

Le puits au niveau du bassin doit être sur sa surface au sol assez grande afin de permettre une maintenance du dispositif sans empêchement.

ATTENTION: Lors de la pose du dispositif il est à veiller à ce que la pompe de filtrage ne soit pas soumise à des éclaboussures directes ou à la pluie.

NOTE: De même, les dommages intervenus lors de la pose et l'utilisation du dispositif dans des locaux d'habitation ou dans des locaux sans dénivelés de sol ou tout autre système de drainage sont exclus de la garantie.

Les autres consignes correspondent aux indications contenues dans le point 3.1.

Le puits technique est à aérer et ventiler de manière à ce que la formation de condensation pouvant détruire la pompe au travers du temps pour cause de corrosion soit évitée.

3.3 ... dans un local technique

Exigences pour ce local technique

ATTENTION:

Le local technique doit être à l'abri du gel et disposer des raccords suivants :

→ Raccordement électrique : 230 V

Avaloir de sol : Sol avec inclinaison jusqu'au déversoir

→ Ouverture de raccordement aux égouts : au moins 100 mm ø

→ Puisard d'aspiration : Dans le cas où les égouts se trouvent plus haut que le raccordement pour le rétro-lavage,

un puisard d'aspiration d'une dimension minimale de 0,6 x 0,6 x 0,6 m doit être prévu sur les

lieux. Un dispositif correspondant de levage est à installer sur les lieux.

Le sol du local technique ne doit pas être plus haut que le niveau de l'eau du bassin de la piscine. Dans le cas où le dispositif de filtrage serait plus haut que le niveau de l'eau, un clapet de non retour est à monter sur la conduite montante (eau usée), la différence maximale de hauteur ne devant pas excéder 1,5 m.

3.4 Conditions concernant la construction

Le sol du local technique devrait être au moins couvert d'un enduit hydrofuge et disposer d'une inclinaison vers un avaloir de sol. Une bonne arrivée d'air et une bonne ventilation du local sont à assurer.

3.5 Encombrement

Le dispositif a un besoin minimal d'espace de $\,600$ / $\,800$ / $\,1250$ mm (L / P / H)

3.6 Recommandations importantes concernant l'installation

Nous vous recommandons pour l'installation (devrait être toujours effectuée par une entreprise spécialisée) l'utilisation de tubes et de joints en PVC ou des tubes en PE pour une pose en terre. Veillez à ce que dans la conduite pour l'aspiration (eau usée) et celle de la sortie (eau traitée) soient équipées sur place de vannes d'arrêt (robinet à boisseau sphérique).

Le dispositif de filtrage doit être mis exactement à l'horizontale.

NOTE : Maintenez la conduite d'aspiration sur une courte longueur de manière à ce que la durée d'aspiration de la pompe soit réduite et la puissance de la pompe soit accrue.

ATTENTION : La pose des tuyaux doit être absolument imperméable car le dispositif de filtrage n'atteint pas sa pleine capacité lors de l'aspiration de l'air. Des défaillances peuvent intervenir.

L'installation électrique est à faire effectuer par une entreprise localement homologuée à des travaux électriques, en conformité avec les stipulations autour des installations de bassin de piscine s'y rapportant (en Autriche .EN1, partie 4, §49, en Allemagne .DIN 57100, partie 702 et VDE 0100, partie 702) et dans le respect des zones de protection.

DANGER: Une utilisation de bassins de piscine et d'étangs de jardin ainsi que de leur zones de protection n'est autorisée que lorsque ceux-ci sont construits selon la norme DINIVDE 0100/ NFC 15-100 partie 702-06.92. Veuillez prendre conseil

auprès de votre spécialiste électricien.

4. Mise en place du dispositif de filtrage

Apport du matériau de filtrage et raccordement du tuyau flexible ou du tube en PVC.

NOTE: Aucune garantie n'est prise pour une installation ou une mise en service incorrecte ou une installation électrique ne suivant pas les prescriptions.

DANGER: Toujours d'abord retirer la prise de courant ou mettre l'installation hors tension avant de retirer le chapeau du moteur de la pompe ou le couvercle de la boîte à bornes du moteur de la pompe.

ATTENTION: Uniquement des HO5RN-F (intérieur) ou HO7RN-F (extérieur), d'un diamètre minimal de coupe de 1,5 mm² ou similaires ne doivent être utilisés en tant que conduites flexibles. Uniquement des câbles à gaine en plastique NYM ou similaires ou à recouvrement conducteur doivent être posés en tant que raccords à des câbles posés de manière permanente.

4.1 Mise en place du dispositif de filtrage

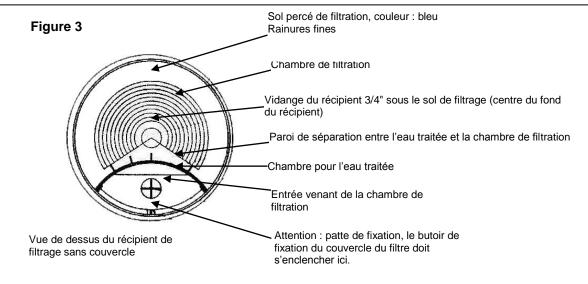
Les deux boulons en acier inoxydable joints sont à chacun doter d'une rondelle et à mettre dans les trous prévus dans la palette, ensuite fixer fermement la pompe filtre (raccordement de l'aspiration, l'embout dans le couvercle en plexiglas montre vers la gauche) à l'aide des écrous. Orienter la palette de filtration de telle manière à ce que la pompe soit montée sur l'avant pour l'observateur et que le raccordement pour l'aspiration (embout dans le couvercle en plexiglas) montre vers la gauche. Ensuite mettre les récipients de filtrage dans les quatre ouvertures prévues à cet effet de la palette, avec le raccordement de la pompe (nippe de tuyau de 38mm de ø, GRIS dans la vanne à 6 voies de la pompe (« from pump »)) vers l'avant. Vérifier par cela que le bouchon fileté en PVC avec joint soit fermement serré sur le dispositif de vidange du récipient (au centre du sol du récipient) >>> figures 1, 2

4.2 Verser le matériau de filtrage

Relâcher l'anneau de serrage de l'ouverture de remplissage et retirer l'anneau de serrage après l'ouverture et ôter le couvercle avec le joint torique d'étanchéité (joint torique).

Ensuite contrôler la bonne position du sol percé et le bon appui de la paroi de séparation de la chambre d'eau traitée. Veuillez ici vérifier que la règle de conduite sur la grille du sol percé se poursuive dans les règles latérales de conduite sur les parois du récipient. La paroi de séparation avec les crochets latéraux de fixation doit être insérée à partir de l'arête supérieure de ces règles de conduite de manière à ce que l'arrête supérieure se referme étroitement avec l'arête supérieure du récipient. >>> figures 3, 4,5

ATTENTION: Le récipient est à remplir d'environ 20-30 cm d'eau avant l'apport du sable de filtrage de manière à éviter un endommagement du récipient et du sol percé.



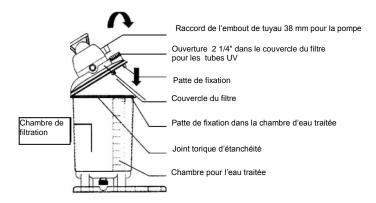
Ensuite remplir le matériau de filtrage.

Le matériau de filtrage est composé d'un sable siliceux brûlé à deux reprises et devant être commandé à part. Le sable siliceux doit avoir des grains entre 0,40 mm et 0,80 mm ou entre 0,71 mm et 1,25 mm et correspondre à la norme **DIN EN 12904**.

Refermer le récipient avec soin. Libérer la surface de pose du joint d'étanchéité (joint torique d'étanchéité) tout comme celle du joint torique propre des grains de sable ou des particules de saleté et graisser légèrement avec de la vaseline. Veiller au bon appui du joint.

NOTE: Ne remplissez pas trop la cuve de sable et veillez qu'aucun dépôt de sable ne soit présent dans la chambre à eau traitée. Cela entrainerait des dépôts dans le bassin.

Mettre le couvercle du filtre sur l'arrête arrière du récipient de telle manière que le raccordement de la pompe (nippe du tuyau ø 38mm, GRIS dans la vanne à 6 voies de la pompe) monte vers l'avant. Presser le butoir de fixation du couvercle (entre les deux ouvertures) dans la patte de fixation située dans la chambre à eau traitée, surveiller dans ce cas que les appuis du couvercle se referment de manière égale. Mettre l'anneau de tension sur le récipient et sur le bourrelet et serrer.



l'encastrement du te

DANGER:

La fermeture de l'anneau de tension doit être faite avec précaution car un danger de blessures réside lors de l'encastrement du tendeur.

4.3 Raccordement du dispositif de filtrage

Tout d'abord graisser légèrement les trois raccords de tuyaux situés sur la tête de vanne à l'aide d'un chiffon et de vaseline, de manière à faciliter la connexion du tuyau de refoulement. Ensuite emboitez le bout du tuyau (se trouvant en supplément) et serrez la bague de raccord de 2" sur le coté « refoulement » de la pompe. Contrôler avant cela que le joint torique soit correctement placé sur l'embout. Graisser légèrement l'embout du tuyau avec de la vaseline pour une meilleure introduction du tuyau de refoulement en spirale. Ensuite introduire le tuyau en spirale de refoulement livré avec les deux colliers de serrage sur l'embout du tuyau sur la vanne à 6 voies et sur la pompe filtre. Serrez fermement les deux colliers de serrage et contrôlez le bon appui du tuyau. >>> figure 6, 7

Pour finir, le raccord avec la piscine est à effectuer (raccord flexible)

Pour cela, un raccord est effectué entre le côté de l'aspiration de la pompe filtre et le bassin (skimmer) au moyen d'un tuyau flexible. Le retour de l'eau traitée est effectuée à travers un tuyau souple du couvercle du récipient de filtrage, raccord de droite (vers la piscine / « to pool ») à l'entrée de la piscine. Un troisième tuyau est conduit du couvercle du dispositif de filtrage (aux égouts / « to drain ») de manière souple vers un dénivelé de sol ou une ouverture aux égouts DN 100.

Les trois tuyaux sont ensuite introduits dans les embouts correspondants des raccords sur le couvercle du filtre et fixés avec un collier de serrage (non contenu dans la livraison). Il est avantageux de mettre au niveau du bassin pour une manipulation (utilisation) plus aisée du dispositif un robinet à boisseau sphérique entre le skimmer, l'arrivée dans le bassin et les embouts respectifs.

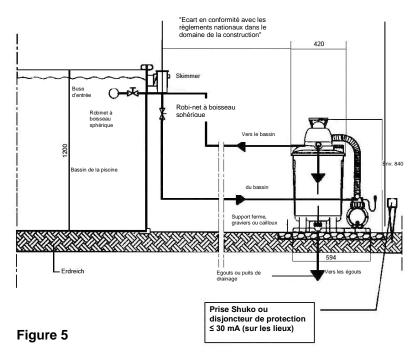
Possibilité de raccordement du dispositif de filtrage en direction du bassin (côté de l'évacuation) >>> figure 8

Tuyau en spirale de Ø 32/38 mm ou au moyen d'un adaptateur spécialisé adapté aux Intex-Pools. >>> figure 9 (compris dans la livraison que pour le type 75)

Possibilité de raccordement de la pompe filtre vers la piscine (côté aspiration) >>> figure 10

Tuyau en spirale de Ø 32/38 mm ou au moyen d'un adaptateur spécialisé adapté aux Intex-Pools. >>> figure 11 (compris dans la livraison que pour le type 75)

4.4 Exemple d'installation



5. Première mise en service

Après avoir rempli le récipient du filtre et effectué le raccordement décrit, le premier cycle de nettoyage pour la mise en service est à lancer. Dans le cas où pour des raisons de construction le dispositif de filtrage se trouverait au dessus du niveau de l'eau (au max 1,5 m), veuillez ôter le couvercle du pré-filtre et remplir d'eau le conteneur de la pompe. Refermer le couvercle avec précaution et veiller au bon appui des joints. Allumer la pompe et attendre jusqu'à ce que la pompe aspire l'eau. Ensuite lancer le processus de refoulement. Si nécessaire répéter la procédure plusieurs fois (voir > 6 < Processus de refoulement).

NOTE:

Selon la norme DIN – EN 12904, un tamisat de 10% de la masse totale est permis pour les deux tailles de grains. Ceci peut conduire à ce qu'une petite quantité de sable atteigne le bassin jusqu'à l'explusion définitive du tamisat.

ATTENTION:

Après avoir effectué les travaux de raccordement, le bon appui de tous les raccords et de tous les serrages sont à vérifier une nouvelle fois pour des raisons de sécurité et de protection contre les inondations.

5.1 Durée du filtrage

Suivant la charge et les dimensions du dispositif, le contenu en eau du bassin de piscine devrait être brassé et filtré au moins 3 - 5 fois au cours de 24 heures. Le temps nécessaire s'oriente vers la puissance du dispositif de filtrage et la taille du bassin de la piscine. Nous recommandons cependant une durée minimale de 12 heures par jour. Augmenter le temps de filtrage en cas de forte de la piscine ou d'un encrassement accru de l'eau. Les temps de filtrage nécessaires peuvent être programmés en des périodes distinctes grâce à une commande simple de temporel mécanique du marché ou une commande de filtrage.

5.2 Filtrage

Les particules de saleté de l'eau brassée sont retenues au fond du filtre du récipient de filtrage. L'efficacité du filtrage est fortement accrue par l'addition manuelle d'un agent floculant approprié, réduisant ainsi le besoin en agents traitants.

La capacité de nettoyage de votre dispositif de filtrage est basée, en complément de l'effet mécanique, sur des processus physico-chimiques en relation avec la floculation dans le lit du filtre.

6. Processus de refoulement

- Pompe de filtrage « ARRÊT »
- ► Vanne à 7 voies en position >> 4<< « Refouler »
- ▶ Pompe de filtrage « MARCHE ». Après une durée d'environ 5 minutes, le filtre est nettoyé. Contrôle visuel sur l'entrée des égouts.
- ▶ Pompe de filtrage « ARRÊT »
- ► Vanne à 7 voies en position >> 6<< « Vider » (= rincer la vanne)
- Pompe de filtrage « MARCHE ».
 - Après une durée de rinçage d'environ 30 secondes, les résidus du rinçage du filtre sont éliminés dans les égouts.
- ▶ Pompe de filtrage « ARRÊT »
- ▶ Vanne à 7 voies en position >> 1<< « Filtrer »
- ▶ Pompe de filtrage « MARCHE ».
 - Votre dispositif de filtrage est maintenant prêt au service.

ATTENTION:

Par principe, la pompe de filtrage doit être mise à l'arrêt au niveau de l'interrupteur de la commande programmable ou en retirant la prise avant tout changement de position de la soupape centrale à 7 voies.

S'assurer avant le lancement du processus de nettoyage d'écoulement libre et sans engorgement de l'eau sale du bassin à partir de la masse d'eau refoulée.

ATTENTION :

La procédure de rinçage ne doit pas être interrompue. Les quantités nécessaires d'eau de rinçage doivent être à disposition avant le lancement de la procédure de rincage.

7. Manuel d'utilisation de la vanne à 7 voies

Le dispositif est équipé de manière standard d'une vanne à 7 voies intégrée dans le couvercle du récipient pour une commande manuelle, lequel est dimensionné pour le débit nécessaire.

Enfoncer avec profondeur le levier de la vanne avec la paume de la main et ensuite mettre en position. Il est possible d'effectuer les réglages suivants :

Filtrer	1
Refouler	4
Circuler	3
Rincer	2
Vider	6
Fermé	5
Hiver	7

- Passage de l'eau du bassin en courant descendant à travers la cuve et retour au bassin.
- ▶ Passage de l'eau du bassin en courant ascendant à travers la cuve dans le conduit d'aspiration
- ▶ Passage de l'eau du bassin au bassin sans filtration
- Passage de l'eau du bassin en courant descendant à travers la cuve dans le canal ou le puisard d'aspiration.
- ▶ Passage de l'eau sans filtration dans les égouts ou le puisard d'aspiration
- Toutes les sorties de la vanne sont refermées, pas de circulation d'eau.
- ▶ Position de la valve pendant l'hiver.

ATTENTION : Le levier de la vanne ne doit pas être utilisé pour porter la cuve car celui-ci peut se casser.

8. Nettoyage du filtre

La résistance du filtre s'accroît avec l'augmentation de la saleté. Le filtre est à rincer lorsque la pression (manomètre) au sein du récipient de filtrage accroît d'env. 0,2 -0,3 bar par rapport à la pression d'origine.

NOTE:

Un rinçage du filtre doit être effectué **au moins tous les 8 jours** pour garantir des conditions hygiéniques irréprochables et une optimisation de la capacité de filtrage et ceci indépendamment de la durée d'utilisation du filtre ou du degré de salissure en raison d'une plus forte charge (augmentation de la pression).

8.1 Travaux de maintenance

Périodicité	Travaux à effectuer
hebdomadaire	Rinçage indépendamment du degré de salissure, nettoyer le gros filtre du pré-filtre*
annuel	Protéger contre le gel avant la période de gel, lors d'une remise en service au
(uniquement lorsque le dispositif de filtrage se trouve à	printemps, remettre du nouveau sable.
l'extérieur)	

^{*} nettoyage du pré-filtre

- Arrêter la pompe (retirer la prise)
- 2. Fermer les vannes d'arrêt
- 3. Relâcher la bague filetée, soulever la pièce transparente. Retirer le filtre d'aspiration, nettoyer et remettre. Remettre la pièce transparente et resserrer la bague filetée.
- 4. Ouvrir les vannes d'arrêt.
- 5. Remettre la pompe en marche

ATTENTION:

La pompe ne doit pas être mise en service sans filtre d'aspiration ou de poignée du filtre d'aspiration car celle-ci pourrait dans le cas contraire se boucher et se bloquer.

8.2 Défaillances et remèdes aux erreurs

Erreur	Cause	Remède
Le manomètre monte au dessus de 1 bar	Le fond du filtre est encrassé	Rincer le filtre
La pression est trop faible	Le filtre d'aspiration du pré-filtre de la pompe est encrassé	Nettoyer le pré-filtre.
De l'air dans le pré-filtre de la pompe	Perméabilité du côté de l'aspiration	Resserrer les colliers des tuyaux et les serrages en PVC
De l'eau coule pendant le service du filtre dans les égouts	Encrassement dans la zone de l'étanchéité de la vanne à 7 voies	Dévisser la vanne à 7 voies du couvercle du filtre, nettoyer le joint
Fuite au niveau du filtre	Joint défectueux	Contrôler le joint, si nécessaire le remplacer
La pompe ne marche pas	Le dispositif est éteint au niveau de la programmation temporelle / commande de filtrage,	Contrôler les réglages
	La fiche n'est pas dans la prise	Mettre en marche l'interrupteur (si celui-ci se déclenche immédiatement, il existe une défaillance
	Le disjoncteur s'est déclenché,	au niveau de la pompe ou de la commande)
	Le moteur de la pompe est défectueux	Remplacer l'ensemble de la pompe
II y a du sable dans le bassin	Lors d'un nouveau remplissage de sable, il y avait encore du tamisât,	Refouler plusieurs fois, jusqu'à ce que l'eau refoulée soit claire
	du sable dans la vanne à 7 voies (du processus de refoulement)	Pomper env. 30 secondes dans les égouts en position « Vider »
	la paroi de séparation avec la chambre à eau traitée n'a pas été mise en place,	
	le fond perforé de filtrage est endommagé	Remplacer le fond perforé de filtrage

Les réparations sur ou dans la pompe ne doivent être effectuées que par une entreprise qualifiée.

8.3 Schéma du fonctionnement de la vanne centralisée à plusieurs voies

FILTRER - Position 1:

Bassin → pompe → vanne 7 voies → chambre de filtration → chambre d'eau traitée → vanne 7 voies → bassin



RINCER - Position 2:

Bassin \Rightarrow pompe \Rightarrow vanne 7 voies \Rightarrow chambre de filtration \Rightarrow chambre d'eau traitée \Rightarrow vanne 7 voies \Rightarrow égouts



CIRCULER - Position 3:

Bassin → pompe → vanne 7 voies → bassin



REFOULER - Position 4:

Bassin → pompe → vanne 7 voies → chambre d'eau traitée → chambre de filtration → vanne 7 voies → égouts



FERMÉ - Position 5 :

Aucun fonctionnement, pas de circulation d'eau



VIDER - Position 6:

Bassin → pompe → vanne 7 voies → égouts



HIVER - Position 7:

Aucun fonction, valve décharge



9. Recommandations pour l'élimination des déchets

Vous pouvez aider à protéger l'environnement. Veuillez respecter les réglementations locales. Eliminez les appareils électriques endommagés qu'auprès du centre compétent de retraitement des déchets. Pour les articles contenant des piles échangeables : retirez les batteries avant d'éliminer l'objet.